

14ème législature

Question N° : 8216	De M. Jean-Luc Warsmann (Union pour un Mouvement Populaire - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative		Ministère attributaire > Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative
Rubrique >sports	Tête d'analyse >politique du sport	Analyse > haut niveau. développement.
Question publiée au JO le : 23/10/2012 Réponse publiée au JO le : 12/02/2013 page : 1641		

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le bilan de l'équipe de France olympique lors des olympiades de Londres durant l'été 2012. Il la prie de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement pour favoriser le développement du sport de haut niveau en France.

Texte de la réponse

Le ministère chargé des sports, la direction des sports et l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) ont mené avec chacune des 26 fédérations olympiques concernées par les Jeux olympiques d'été une analyse de leurs performances. Parallèlement, un bilan du dispositif de haut niveau (parcours de l'excellence sportive) mis en oeuvre par chaque fédération a été dressé. L'ensemble de ces analyses servira à élaborer une stratégie pour le haut niveau français et à engager, en lien avec le mouvement sportif français, les mesures à prendre pour rendre le haut niveau français, plus performant lors de prochaines olympiades. La gestion de l'après-carrière des sportifs de haut niveau et la question de leur reconversion feront également partie des sujets prioritaires. Une attention particulière sera portée à leurs droits sociaux et à leurs droits en matière de formation et d'insertion professionnelle.